

Drones illégaux : comment l'Etat compte les neutraliser | Le Net Expert Informatique



Drones illégaux :
comment l'Etat
compte les
neutraliser

Depuis plusieurs mois, les chercheurs français travaillent à des solutions pour neutraliser les drones indésirables. Un système permettant de détecter et neutraliser des drones (même localiser son télépilote) vient d'être lancé.

Ce dispositif lancé lors des douze prochains mois a été conçu sous l'égide de la société CS Systèmes d'Information, est l'un des deux lauréats sélectionnés parmi 24 candidats par l'Agence nationale de la recherche (ANR) dans le cadre d'un appel à projets intitulé « Protection des zones sensibles vis-à-vis des drones aériens ».

CS arrive à détecter un drone de petite taille, y compris ceux de 30 cm d'envergure soit à peu près le gabarit des drones qui ont été observés au-dessus de Paris et de centrales nucléaires. Pour cela, la société utilise un détecteur panoramique infrarouge qui identifie un objet en vol en fonction de son empreinte thermique. En effet, les capteurs arrivent à détecter un contraste de température entre un objet et l'air environnant.

D'ici un an, CS et ses partenaires vont mettre au point un « démonstrateur » destiné à établir l'efficacité de ce système qui, dans ce cas, sera pérennisé.

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

Après cette lecture, quel est votre avis ?

Cliquez et laissez-nous un commentaire...

Source :
<http://iphonesoft.fr/2015/04/05/drones-illegaux-comment-etat-compte-neutraliser>